



ILCB

Institute of
Language, Communication
and the Brain

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

CoDir ILCB du 2 juillet 2024 à 9h30

ILCB.FR
(Aix*Marseille
université)

PRESENTS

Johannes Ziegler, Nadéra Bureau, Abdellah Fourtassi, Arnaud Rey, Marie-Hélène Grosbras, Marie Montant, Lilia Mena, Marianne Jover, Clément François, Olivier Coulon, Thomas Schatz, Mitsuko Aramaki, Deirdre Bolger, Marieke Longcamp, Jean-Luc Anton, Adrien Meguerditchian, Fabrice Lefèvre, Thierry Legou.

Excusés: Laurent Prévot, Caterina Petrone, Andrea Brovelli, Benjamin Morillon, Daniel Mestre, James German, Bruno Torresani, Jean-Michel Badier, Elin Runnqvist, Cheryl Frenck-Mestre, Daniele Schön, Bruno Giordano, , Kistrof Strijkers, François-Xavier Alario, Thierry Chaminade, Christine Meunier, Mireille Besson, Noël Nguyen, Pascal Belin, Julie Gullstrand.

ORDRE DU JOUR

1. Actualités, bilan des colloques
2. Projets au fil de l'eau
3. Chaire Iméra 2025-2026
4. Point final sur l'école d'été
5. Fête d'été/rentree ILCB
6. Notilus
7. Divers

POINTS ABORDÉS

1. Actualités et bilan des colloques

Nous tenons à remercier Nadéra pour l'organisation des colloques, notamment celui sur le bilinguisme et celui célébrant le 10ème anniversaire de l'IWOLP. Ces événements ont été un grand succès grâce à son dévouement. Pour les futurs colloques, il est recommandé de privilégier « Le Cube » à Aix-en-Provence comme lieu d'organisation.

Compte tenu de la charge de travail que représente l'organisation d'un colloque, il est essentiel d'en discuter avec l'équipe de direction de l'ILCB bien en amont pour éviter toute surcharge de travail. En plus, il est conseillé à toute personne envisageant d'organiser un événement de recruter une équipe et de travailler de manière collaborative. Il est crucial de s'assurer que

toutes les conditions nécessaires à l'organisation d'un colloque soient réunies pour garantir le succès de ce type d'événement.

Enfin, il est important de faire preuve de vigilance concernant les demandes de dernière minute. Pour les missions, il est nécessaire de prévoir au moins un mois à l'avance afin de faciliter l'organisation et de respecter les délais.

2. Projets au fil de l'eau

a) Aurélie BIDEET-CAULET

Projet : Impact d'un fond sonore avec parole sur les capacités attentionnelles chez l'enfant

Besoin : 1800€ pour l'achat de petit matériel pour les enregistrements physiologiques et 1200€ pour l'indemnisation des participants (étude pilote chez 20 adultes : 400€ + étude chez 20 enfants et 20 adultes : 800€).

Budget : 3000 euros

Avis du CoDir défavorable.

Commentaires du CoDir : le CoDir a émis un avis défavorable, considérant que le seed-funding de l'ILCB ne peut pas se substituer au labo pour financer des recherches qui n'impliquent pas plusieurs laboratoires de l'ILCB. Il est rappelé que le caractère structurant est interdisciplinaire est crucial pour toute demande au fil de l'eau.

b) Chiara Mazzocconi

Projet : Workshop Multimodality in Social Interaction 2 - An interdisciplinary approach

Besoin : Soutenir l'organisation de cet événement

Budget : 5000 euros

Avis du CoDir favorable.

Commentaires du CoDir : cet événement est perçu comme une opportunité de renforcer le rayonnement international de l'ILCB. Un budget de 4000 euros a été proposé pour financer cet événement, avec un soutien supplémentaire de 1000 euros provenant du budget de l'équipe projet.

c) Laure Salvon

Projet : Neurodays 2024 : A journey to the depth of consciousness

Université d'Aix-Marseille

5 avenue Pasteur B.P. 80975
F-13604 Aix-en-Provence Cedex 1

ILCB.fr

page 3



Besoin : Soutenir l'événement
Budget : 2000 euros

Avis du CoDir défavorable.

Commentaires du CoDir : Plusieurs raisons ont motivé cette décision. Premièrement, l'affiche du colloque est déjà sortie et le site d'inscription est déjà en ligne mais l'ILCB n'y figure pas comme l'un des partenaires. Donc, pour l'ILCB, c'est trop tard, un financement potentiel ne contribuera plus au rayonnement national de l'ILCB. Puis, la thématique ne concerne pas le langage et la communication. Enfin, Mme SALVON n'est pas membre de l'ILCB. Il serait préférable qu'un membre de l'ILCB porte la demande et explique la pertinence pour l'ILCB.

Commentaire général : *Il est nécessaire de revoir le cadre des demandes de financement au fil de l'eau (Seed funding), ainsi que le formulaire associé. Il convient de préciser les conditions d'obtention de ce type de financement, en mettant l'accent sur le caractère innovant, structurant et interdisciplinaire*

3. Chaire Iméra 2025-2026

Le RST a sollicité l'avis des membres concernant le financement de la chaire Iméra pour l'année 2025-2026. Il a été précisé que, dès 2025, la contribution annuelle passera de 3000 à 2500 euros, avec un montant additionnel de 500 euros alloué directement à l'IMÉRA pour couvrir les charges de l'établissement.

L'objectif de cette discussion était de décider si nous souhaitons maintenir ce financement. Le RST s'est montré favorable à la poursuite de ce soutien, soulignant que cette chaire apporte une visibilité significative à l'ILCB et contribue au rayonnement de la fondation A*Midex. En outre, les chaires Iméra sont reconnues pour leur grande qualité et leur engagement actif dans les différents groupes de travail de l'institut.

D'un point de vue financier, nous sommes en mesure de continuer à assumer ce montant. Les membres du CoDir ont unanimement approuvé la continuation du financement de la chaire Iméra pour l'année 2025-2026.

4. Point final sur l'école d'été

Pendant le mois de juin et jusqu'à la fin du mois de juillet, l'enregistrement des participants sur le site du CIRM est en cours d'organisation. Cette année, nous avons plusieurs types de participants avec des conditions et dates d'inscription différentes. Ci-dessous, vous trouverez les différentes catégories de participants et les particularités de leur inscription sur le site du CIRM.



ILCB

- **Participants externes** : Ils ont finalisé les deux étapes de l'enregistrement sur le site du CIRM au 30 juin.
- **Étudiants de M1 MaSCo** : Nous avons récemment obtenu la liste des futurs étudiants de M1. Un message leur a été envoyé pour les inviter à s'inscrire et leur expliquer la procédure à suivre pour l'école d'été via le site du CIRM. Ils ont jusqu'au 2 juillet pour compléter la première phase d'inscription.
- **Étudiants de M2 MaSCo** : Une campagne d'inscription a été lancée avec une date limite fixée au 16 juin. Huit étudiants se sont inscrits aux cours. Il est important de noter que, en raison du manque de place dans le restaurant du CIRM, l'hébergement et les repas ne sont pas inclus dans cette proposition.
- **Intervenants** : Un message a été envoyé pour inviter les intervenants à s'inscrire, afin de prévoir les repas et d'organiser l'hébergement en fonction du nombre de chambres disponibles.
- **Membres de l'ILCB** : Les doctorants et post-doctorants inscrits à l'école d'été seront invités à partager le logement. Pour les membres n'ayant pas respecté le délai d'inscription pour l'école d'été, ils ne seront pas prioritaires pour les inscriptions, en raison de la date proche de fermeture des établissements.

À ce jour, 115 participants ont finalisé la première étape d'enregistrement. Concernant la liste complémentaire des étudiants de M1 MaSCo, il a été décidé de les accepter. Ils pourront assister aux cours, mais ils ne bénéficieront pas des repas et de l'hébergement. Un message pour les informer est prévu à la fin du mois de juillet.

5. Fête d'été/rentree ILCB

Le 27 septembre, une fête de rentrée de l'ILCB se tiendra dans le jardin du LPL. Les nouveaux post-doctorants seront invités à cet événement pour se présenter et leur souhaiter la bienvenue. Un programme scientifique est prévu pour la matinée, suivi d'un repas à midi.

6. Notilus

Il est crucial de contacter le/la gestionnaire des laboratoires en cas de doute et de planifier des missions à l'avance. Il est également impératif de vérifier si vous avez accepté la transmission de vos coordonnées aux sociétés CEGID et GOLETT pour l'établissement de vos déplacements professionnels.

Pour ce faire :

1. Rendez-vous sur votre ENT.
2. Sélectionnez « Mon profil SESAME ».
3. Allez à l'onglet « Profil ».
4. Cochez la case « Transmission de vos coordonnées aux sociétés CEGID et GOLETT pour l'établissement de vos déplacements professionnels ».
5. N'oubliez pas de valider.

Université d'Aix-Marseille

page 5

5 avenue Pasteur B.P. 80975
F-13604 Aix-en-Provence Cedex 1

ILCB.fr



Aix-Marseille
université
socialement engagée



A*Midex
l'initiative d'excellence Aix-Marseille



7. Divers

Une nouvelle charte graphique d'Aix-Marseille Université (AMU) a été présentée le 21 juin. Cette charte inclut les instituts d'établissement, ce qui signifie qu'à partir de la rentrée, l'ILCB disposera d'un nouveau logo. La version anglaise du nom de l'institut reste valide, mais une version en français sera également disponible. De même, nous aurons à disposition une version avec l'acronyme de l'ILCB.

Pour découvrir le rendu de la nouvelle identité visuelle d'AMU, vous pouvez regarder la vidéo disponible ici : <https://amubox.univ-amu.fr/s/XQnK9zQooss88dx>

Vous trouverez via [ce lien](#) l'ensemble des éléments à utiliser dès aujourd'hui, notamment le nouveau logo AMU et ceux des composantes, les éléments de papeterie ou encore le support de présentation Power Point.